

après leur décès. La fosse, généralement placée sur une petite élévation, n'a pas plus de quatre pieds de profondeur. Le cadavre est porté sur un couvre-pieds par quatre hommes, le reste des assistants suit en priant à haute voix. Arrivés près de la tombe, on découvre la figure et les parents viennent, tour à tour, embrasser le mort pour la dernière fois. On recouvre ensuite le visage et on dépose le corps dans la fosse, toujours dans la même position comme s'il était assis. Tous les indiens prennent une poignée de terre, la jettent dans la tombe, et se retournant, vont s'asseoir à une petite distance de la fosse. Quand celle-ci est remplie, on apporte des marmites pleines d'aliments et les indiens mangent, pour la dernière fois, près du défunt. Après le repas, ils crient, pleurent et se lamentent près de la tombe pendant quelque temps ; ensuite, ils se rendent à la maison mortuaire, car tous les parents éloignés peuvent s'emparer de tous les objets de la personne qui a perdu le défunt. Les indiens en deuil portent des guenilles, les cheveux coupés pendent des deux côtés de la tête et ils ne les peignent plus pendant toute une saison.

Un indien ne porte jamais des habits ou autre chose qui a appartenu à leurs parents décédés.

(A suivre)

---

DING ! DANG !

Vendredi dernier M. l'abbé Arsenault, curé de St. Thomas, N.D., était en visite à l'archevêché.

La clôture de la retraite des élèves du collège de Saint-Boniface a eu lieu dimanche dernier, 4 oct. Elle a été prêchée par le R. P. Proulx, S. J., et le sermon de clôture a été donné par S. G. Mgr Langevin.